

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BATIMENT | septembre 2018

C'EST OFFICIEL

C'EST OFFICIEL

« Pierre de Bourgogne » est désormais une indication géographique homologuée par l'institut national de la propriété industrielle (INPI). C'est l'association du même nom, qui regroupe 27 entreprises (artisans, tailleurs de pierre, carriers, etc.), qui se voit déléguer la gestion de cette indication.